

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

AMENDEMENT

N ° CE100

présenté par

M. Descoeur, M. Straumann, Mme Meunier, M. Leclerc, M. Bony, M. Cattin, Mme Bassire et
M. Deflesselles

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.